

CONDITIONS GÉNÉRALES

1- PRIX INDICÉ

Pour les résidents du Québec, les prix indiqués dans cette brochure peuvent augmenter advenant une augmentation de taxes, de redevances ou de frais autorisés par une autorité publique compétente. Le prix du contrat peut être modifié advenant une surcharge de carburant imposée par le transporteur ou une augmentation du taux de change.

Tous les prix indiqués dans cette brochure sont en dollars canadiens et sont calculés sur une base de 50 participants (sauf indications contraires). Pour les résidents du Québec, les prix indiqués excluent la contribution de 3,50 \$ par tranche de 1 000 \$ de services touristiques achetés représentant la contribution au Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages.

L'insuffisance du nombre de participants peut être un motif très valable d'annulation des voyages. Si des modifications doivent être apportées, nous ne manquerons pas de vous en aviser dans les plus brefs délais. S'il y avait un écart entre l'information de la brochure et celle du programme détaillé, le contenu de ce dernier prévaut.

2- DÉPÔT ET PAIEMENT FINAL

Le dépôt doit se faire dans les 7 jours suivant la réservation et doit inclure le montant de l'assurance-voyage (s'il y a lieu).

Prix du voyage	Montant du dépôt
moins de 500 \$	50 \$
500 \$ à 1000 \$	100 \$
1000 \$ à 2000 \$	entre 300 \$ et 500 \$ *
plus de 2000 \$	entre 500 \$ et 1000 \$ *

Le paiement final est dû de 30 à 90 jours avant la date de départ (selon le forfait choisi).

Pour tout retard de paiement, 2% de pénalité par mois de retard sera ajouté à la facture du groupe (24 % annuellement).

* Vous référer au programme détaillé du forfait choisi.

3- FRAIS D'ANNULATION

Si vous annulez votre voyage, des frais d'annulation seront retenus et sont non-remboursables :

Pour les destinations outre-mer, veuillez vous reporter aux conditions figurant sur le programme détaillé.

- 45 jours et plus avant le départ : montant du dépôt
- 44 à 30 jours avant le départ : 50%
- 29 jours et moins avant le départ : 100%

Aucun remboursement pendant le voyage.

4- SERVICE NON-UTILISÉ

Aucun remboursement ne sera fait pour tout service non-utilisé pendant le voyage.

5- PAIEMENT PAR CARTE DE CRÉDIT

Le voyageur, en permettant l'usage de son numéro de carte de crédit par l'agent de voyages, s'engage à respecter les conditions de réservation même s'il n'a pas signé la formule appropriée. Une autorisation verbale est suffisante pour confirmer la réservation. Toutefois, à la demande de l'agent de voyages, le voyageur devra stipuler par écrit qu'il accepte que sa carte soit utilisée sans signature.

6- HÉBERGEMENT

Tous les hôtels et motels indiqués dans cette brochure sont des établissements de qualité,

dont la classe diffère selon les endroits. Des raisons majeures peuvent nous amener à modifier ceux inscrits au programme, mais toujours pour une catégorie similaire ou supérieure. Les chambres sont habituellement composées d'un ou de deux lits doubles, de deux lits jumeaux ou encore d'un lit simple avec salle de bain privée. Vous recevrez la liste d'hébergements et leurs coordonnées avec vos documents de voyage.

7- HÔTELS (PRATIQUE INTERNATIONALE)

Le client reconnaît et accepte de prendre possession de sa chambre entre 14h00 et 16h00 et de la libérer avant midi.

8- DISTRIBUTION DES CHAMBRES

Voyages A+ agit à titre d'intermédiaire entre vous et les différents fournisseurs de services; il nous est donc impossible de vous garantir une situation spéciale, un étage ou une vue particulière, car seuls les hôteliers ont le privilège de la distribution des chambres aux passagers.

9- PHOTOGRAPHIES OU IMAGES

Toutes photos ou images sont reproduites à titre indicatif. Le décor des chambres peut également varier.

10- BAGAGES

Les bagages sont limités à une valise par personne plus un sac de voyage si nécessaire. Ce dernier sera sous la surveillance du passager. Tous les bagages sont transportés aux risques du voyageur. Voyages A+ et ses représentants n'assument aucune responsabilité pour les pertes, vols ou bris causés à vos bagages et effets personnels; nous vous recommandons fortement de vous procurer une assurance-bagages.

11- POURBOIRES

Les pourboires aux guides et au chauffeur ne sont pas inclus. Si vous désirez témoigner votre satisfaction, nous vous recommandons alors de vous baser sur les normes internationales, soit : 2,00\$ par jour par personne pour le guide et 2,00\$ par jour par personne pour le chauffeur.

12- ASSURANCE-VOYAGE

Afin de voyager en toute tranquillité d'esprit, nous vous recommandons très fortement de prendre une assurance annulation pour vos voyages au Québec et une assurance forfait complète pour tous vos voyages hors Québec.

Si votre voyage est assuré via votre carte de crédit ou toute autre assurance personnelle, il est de votre responsabilité de vérifier les montants de couverture que celle-ci vous offre et, au besoin, de prendre une assurance complémentaire.

13- PREUVE DE CITOYENNETÉ

Pour les destinations hors Québec, les passagers doivent posséder une preuve d'identification telle: certificat de naissance accompagné de pièces d'identité avec photo et/ou un passeport en bonne et due forme (valable 6 mois après le retour), qui demeure le meilleur document d'identification. À défaut de se prémunir des documents requis, le transporteur ou les autorités compétentes pourront vous refuser l'accès à bord et vous ne pourrez obtenir de remboursement. Passeport et visa peuvent être obligatoires pour certaines destinations.

14- DOCUMENTS DE VOYAGE

Environ 10 jours avant la date de votre départ, vous recevrez vos documents de voyage incluant l'heure et le lieu de votre départ, le programme, la liste des hôtels, de la documentation générale, à condition que le paiement total soit reçu.

15- CONFIDENTIALITÉ

L'agent de voyages observe des principes de confidentialité sur les informations personnelles transmises par le client.

16- HORAIRES DES VOLS AÉRIENS

Les horaires des compagnies aériennes sont donnés à titre indicatif seulement et sont sujets à changement sans préavis. Voyages A+ ne peut être tenu responsable pour tout retard, modification ou annulation de vol. Il est de votre responsabilité de vérifier les horaires de vols vingt-quatre (24) heures avant votre départ et votre retour, et de vous présenter à l'aéroport dans le temps requis. De plus, les places dans l'avion sont assignées à l'aéroport, par l'agent au comptoir de la compagnie aérienne et Voyages A+ n'en a aucun contrôle.

17- CHANGEMENT ET/OU CORRECTION DE NOM ET/OU DE DESTINATION

Il est de la responsabilité du voyageur de donner le nom réel indiqué sur son passeport (nom et prénom) au moment de la réservation. Pour tout changement et/ou correction de nom et/ou de destination des frais peuvent s'appliquer selon la destination. Les billets d'avion ne sont transférables en aucun cas.

18- RESPONSABILITÉ DU VOYAGEUR

Tout passager qui s'inscrit pour l'un de nos voyages accepte les conditions et politiques de Voyages A+. Dans le cas où le passager aurait une conduite préjudiciable aux autres voyageurs ou aux fournisseurs de services, et que, malgré un avertissement formel du représentant de Voyages A+, il persiste dans sa conduite, ce passager sera automatiquement expulsé du voyage. Tous les frais et les pertes occasionnés par sa conduite ne feront l'objet d'aucun remboursement par Voyages A+.

De plus, les voyageurs ont la responsabilité d'être suffisamment en bonne santé et autonomes pour entreprendre leur voyage et prévoir une quantité suffisante de tous les médicaments nécessaires et les transporter avec eux en tout temps.

Vaccins: Pour toute question relative aux vaccins, veuillez communiquer directement avec la clinique du voyageur de votre région. Voyages A+ se dégage de toute responsabilité relative à la prise de vaccins dans les pays visités.

19- EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ

Voyages A+ et ses agents ou représentants agissent en qualité d'agent de diverses compagnies de transport, de fournisseurs et des lieux d'hébergement, au Québec, au Canada et à l'étranger. Advenant des fautes, des omissions, défauts ou autres, par un des fournisseurs de services, Voyages A+ ne se tient aucunement responsable dans tous les cas et ce, sans exception.

Le passager renonce à l'avance à toute réclamation contre Voyages A+ pour toute blessure, dommage ou perte pour quel motif que ce soit, causé par toute personne qui sera appelée à rendre les services ou à fournir de l'hébergement pendant tout le voyage tant au Québec qu'au Canada et à l'étranger.

En cas de force majeure, Voyages A+ se réserve le droit d'annuler, de changer ou de modifier toute partie du voyage. Voyages A+ ne peut être tenu responsable et fera tout en son pouvoir pour offrir des services équivalents. Les passagers n'auront droit à aucune réclamation et/ou dédommagement pour perte, dommage ou blessure physique ou mentale, résultant de ces changements. Toutes ces pertes ou frais devront être pris en charge par les voyageurs.

La force majeure est un événement imprévisible ou une cause étrangère à Voyages A+ tels que: maladie, accident, grève, conditions climatiques, bris mécanique, guerre, actes de terrorisme, manifestations, événements politiques, etc. De plus, Voyages A+ se réserve le droit de refuser toute inscription d'une ou de plusieurs personnes.

Le passager ne peut, sauf accord préalable avec l'organisateur, modifier le déroulement de son voyage. Les frais de modification non-autorisés resteront entièrement à sa charge sans qu'il puisse obtenir le remboursement des prestations, services ou hébergement dont il n'aurait pas bénéficié du fait de ces modifications.

Toute réclamation relative à un voyage ou à un séjour doit être adressée, sous pli recommandé, à Voyages A+, dans le délai de 14 jours maximum après la date de retour et ce, pour tout voyage au Québec, au Canada et à l'étranger. L'inscription à l'un des programmes implique la connaissance et l'acceptation des conditions générales et particulières ainsi que des responsabilités décrites dans cette brochure.

20- ACTIVITÉS NON-INCLUSES

Voyages A+ n'assume aucune responsabilité relativement à la qualité et à la sécurité d'activités (telles que les excursions, visites optionnelles, petits extras et autres) disponibles à destination, auxquelles le client peut vouloir participer et qui ne font pas partie de son forfait tout inclus, ni relativement à toute représentation qui pourrait être faite par le fournisseur de telles activités. Tout contrat verbal ou écrit concernant de telles activités est présumé être conclu entre le client et le fournisseur en question et est aux risques et périls du client quant à une perte, dommage ou blessure pouvant survenir à l'occasion de l'activité. Voyages A+ ne peut être tenu responsable de quelque façon que ce soit pour toute plainte ou réclamation découlant de la participation à ces activités, lesquelles sont offertes par des tiers sur lesquels Voyages A+ n'exerce aucun contrôle.

21- LOIS

La présente entente est régie par les lois de la province de Québec. Le contrat a pris forme lors de l'acceptation par Voyages A+ de l'inscription à son siège social.

DÉTENTEUR DES PERMIS DU QUÉBEC

